

9. ANNEXE 1. Calendrier de l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

Dates	Nature de l'opération	Référence
27 mai 2026	Date limite de réception par les maires de l'arrêté du préfet ou du haut-commissaire indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire et le mode de scrutin applicable à la commune.	R. 131
Sans délai et au plus tard le 3 juin 2026	Le maire notifie l'arrêté du préfet ou du haut-commissaire ainsi que le lieu et l'heure de la réunion de désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants.	R. 131
Vendredi 5 juin 2026	ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS	L. 283 et décret de convocation
Ouverture du scrutin	Clôture du délai de dépôt des déclarations de candidature aux fonctions de délégués et suppléants auprès du bureau électoral dans les communes de 1 000 habitants et plus.	R. 137
Clôture de la séance	Transmission du procès-verbal des opérations de vote au préfet ou au haut-commissaire.	R. 144
Mardi 9 juin 2026	Nouvelle élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants dans l'hypothèse où le quorum ne serait pas atteint le 5 juin 2026.	L. 2121-17 du CGCT
Vendredi 12 juin 2026	Date limite de publication du tableau des électeurs sénatoriaux.	R. 146
Lundi 15 juin 2026	Date limite de dépôt des recours du préfet ou du haut-commissaire et des électeurs de la commune contre l'élection des délégués et suppléants et des recours des membres du collège électoral sénatorial contre le tableau des électeurs sénatoriaux devant le tribunal administratif.	L. 292 et R. 147
Jeudi 18 juin 2026	Délai limite de jugement des recours par le tribunal administratif.	R. 147